

GUINEE



12 mai 2020



Le Front national de Défense de la Constitution (FNDC)

Avertissement

Ce document a été élaboré par la Division de l'Information, de la Documentation et des Recherches de l'Ofpra en vue de fournir des informations utiles à l'examen des demandes de protection internationale. Il ne prétend pas faire le traitement exhaustif de la problématique, ni apporter de preuves concluantes quant au fondement d'une demande de protection internationale particulière. Il ne doit pas être considéré comme une position officielle de l'Ofpra ou des autorités françaises.

Ce document, rédigé conformément aux lignes directrices communes à l'Union européenne pour le traitement de l'information sur le pays d'origine (avril 2008)

[cf. https://www.ofpra.gouv.fr/sites/default/files/atoms/files/lignes_directrices_europeennes.pdf], se veut impartial et se fonde principalement sur des renseignements puisés dans des sources qui sont à la disposition du public. Toutes les sources utilisées sont référencées. Elles ont été sélectionnées avec un souci constant de recouper les informations.

Le fait qu'un événement, une personne ou une organisation déterminée ne soit pas mentionné(e) dans la présente production ne préjuge pas de son inexistence.

La reproduction ou diffusion du document n'est pas autorisée, à l'exception d'un usage personnel, sauf accord de l'Ofpra en vertu de l'article L. 335-3 du code de la propriété intellectuelle.

Table des matières

1. Une plateforme d'opposition hybride.....	3
2. Une réforme constitutionnelle contestée.....	4
3. Des manifestations d'une ampleur spectaculaire.....	5
4. Une dégradation du climat politique	6
5. Le FNDC en France et à l'étranger	7

Résumé : Le Front national de Défense de la Constitution (FNDC) est une plateforme d'opposition qui rassemble personnalités, partis politiques, associations et organisations de la société civile dont le but est de s'opposer à une réforme de la Constitution guinéenne qui permettrait, d'après eux, au président Alpha Condé de briguer un troisième mandat. Depuis octobre 2019, des rassemblements gigantesques traversent le pays, marqués par des heurts entre forces de l'ordre et manifestants. Les observateurs internationaux s'inquiètent d'une dégradation de la situation politique en Guinée, alors que des leaders de l'opposition sont régulièrement arrêtés et poursuivis.

Abstract: The National Front for the Defense of the Constitution (FNDC) is an opposition platform founded in May 2019 which aims to bring together political leaders and parties as well as NGOs and organizations from the civil society. Its goal was to prevent a constitutional reform that could allow Alpha Condé to run for a third presidency term. Since October 2019, protesters have been demonstrating in the streets of Conakry and other cities, but many have died in the clashes against security forces. The international community have expressed concerned about the growing level of political violence in Guinea while opposition leaders have been arrested and prosecuted.

Nota : La traduction des sources en langues étrangères est assurée par la DIDR.

1. Une plateforme d'opposition hybride

Le Front national pour la défense de la Constitution (FNDC) est une plateforme des forces de l'opposition qui s'oppose à une réforme constitutionnelle en Guinée. Elle rassemble des partis politiques, des personnalités politiques, des syndicats, des organisations de la société civile ou encore des organisations non-gouvernementales. Le FNDC voit le jour entre avril et mai 2019 à l'initiative de leaders de l'opposition qui voient dans les débats naissants autour d'une réforme de la Constitution la nécessité de « faire front » contre le président Alpha Condé, au-delà des clivages qui divisent leurs rangs¹.

D'après les informations contenues sur son site web, le FNDC se donne pour mission de « regrouper au sein d'un cadre permanent de concertation et d'actions les partis politiques de l'opposition et associations sociales soucieux de promouvoir le développement socio-économique du pays et de garantir la paix et la stabilité en République de Guinée ». Il a également une vocation pédagogique, de « vulgariser la Constitution et les lois de la République de Guinée » et de « sensibiliser les citoyens sur les conséquences d'un changement de Constitution par le régime actuel ». *In fine*, le FNDC entend « utiliser tous les moyens légaux pour s'opposer à toutes formes de violation ou tentatives de violation de la Constitution et des lois »².

La plateforme rassemble des personnalités et partis politiques telles que :

- Cellou Dalein Diallo de l'Union des Forces démocratiques de Guinée (UFDG) ;
- Sidya Touré de l'Union des Forces républicaines (UFR) ;
- Faya Milimono du Bloc libéral (BL) ;
- Ousmane Kaba du Parti des Démocraties pour l'Espoir (PADES) ;
- Aliou Bah du Mouvement démocratique libéral (MODEL), etc.³

A l'échelle nationale, le FNDC est également représenté par des personnalités émanant de la société civile, notamment :

- Abdourahmane Sanoh, coordinateur national du FNDC, ancien ministre, président de la Plateforme des Citoyens unis pour le Développement (PCUD) et proche des milieux syndicaux⁴ ;
- Ibrahima Diallo, coordinateur national et responsable des opérations du FNDC, du collectif Tournons la page et de l'ONG Protégeons les droits humains⁵ ;
- Le chanteur Elie Kamano et président du Parti guinéen de la Solidarité et de la Démocratie (PGSD) (jusqu'à sa démission récente)⁶ ;
- Sékou Koundono responsable des stratégies et de la planification et administrateur général du mouvement Balai citoyen⁷
- Oumar Sylla, alias Foniké Mangué, responsable de la mobilisation du FNDC, coordinateur national adjoint de Tournons la Page-Guinée⁸ ;
- Abdoulaye Oumou Sow, secrétaire général de l'Association des blogueurs de Guinée (ABLOGUI)⁹

¹ Site officiel du Front National de Défense de la Constitution (FNDC), 11/05/2019, [url](#) ; Jeune Afrique, 14/05/2019, [url](#) ; Jeune Afrique, 17/07/2019, [url](#) ; Aminata.com, 28/04/2019, [url](#)

² Site officiel du FNDC, A propos du FNDC (s.d.), [url](#)

³ Site officiel du FNDC, 11/05/2019, [url](#) ; Jeune Afrique, 14/05/2019, [url](#) ; Jeune Afrique, 17/07/2019, [url](#) ; Aminata.com, 28/04/2019, [url](#)

⁴ Vérité224.com, 11/12/2019, [url](#)

⁵ Fédération internationale pour les Droits humains (FIDH), 02/04/2020, [url](#)

⁶ Vision Guinée, 14/10/2019, [url](#)

⁷ Action des Chrétiens contre l'Abolition de la Torture (ACAT), 28/10/2019, [url](#)

⁸ Tournons La Page (TLP), 17/04/2020, [url](#)

⁹ ACAT, 28/10/2019, [url](#)

- Le chanteur Alpha Soumah, alias « Bill de Sam »¹⁰, etc.

Les informations contenues dans les sources publiques demeurent parcellaires quant à la structure du mouvement. Le FNDC paraît organisé sur le territoire guinéen en « coordinations » – locales, régionales et nationale. Il semble aussi que les coordinations qui se constituent au niveau local sont avalisées et mandatées par les coordinations régionales et nationales¹¹. A l'étranger, en Afrique, en Europe, aux Amériques, le FNDC se déploie également en « coordinations pays » ou « antennes »¹². Une coordination nationale et un comité de pilotage s'expriment concernant les orientations et les stratégies politiques du mouvement¹³.

Selon toute vraisemblance, le FNDC réunit des « membres » qui adhèrent au mouvement. Ainsi, Ibrahima Diallo, qui s'exprime sur la démission du chanteur d'Elie Kamano du mouvement en mars 2020, apporte quelques détails sur la hiérarchie interne du FNDC : « Au FNDC, le principe est très simple. Vous avez les membres du comité de pilotage qui occupent des responsabilités, également des membres de la coordination et les gens qui adhèrent comme membres de la plénière. On ne peut pas commenter la démission d'une personne qui n'a pas une portion de responsabilité au sein du FNDC. Il n'est pas membre du comité de pilotage encore moins du comité de coordination »¹⁴.

Un « membre » peut aussi être exclu du mouvement. En janvier 2020, un membre du FNDC interrogé par le site d'information *Africaguinée.com* explique que deux partis membres du FNDC – l'Union démocratique de Guinée (UDG) d'El Hadj Mamadou Sylla, et Guinée Debout de Siaka Barry – pourraient être exclus du mouvement après avoir affiché leur soutien au Rassemblement du Peuple de Guinée (RPG), le parti présidentiel, dans la perspective des élections législatives¹⁵. Plus récemment, le chanteur et aujourd'hui ex-président du PGSD Elie Kamano a annoncé en mars 2020 son retrait du FNDC¹⁶.

2. Une réforme constitutionnelle contestée

A partir de mai 2019, la question de la réforme constitutionnelle commence à entrer dans le débat public. Si les rumeurs ne sont pas immédiatement confirmées, la possibilité d'un tel projet provoque déjà des effets. En mai 2019, le ministre de la Justice, Cheick Sako, remet sa démission au président Alpha Condé, expliquant dans une lettre rendue publique en novembre 2019 qu'il n'a jamais été consulté à ce sujet¹⁷.

En juin 2019, l'intention des « membres du gouvernement de s'inscrire résolument dans la dynamique du référendum pour une nouvelle Constitution » est actée au sortir d'un Conseil des ministres¹⁸. En septembre 2019, le Premier ministre Ibrahima Kassory Fofana est missionné par le président Alpha Condé pour conduire des « consultations nationales » auprès des représentants des institutions, des partis politiques, de la société civile et des syndicats au sujet d'une réforme de la Constitution¹⁹.

¹⁰ Vision Guinée, 30/04/2019, [url](#)

¹¹ Facebook, Front National Pour La Défense De La Constitution-FNDC, publication du 10/08/2019, [url](#) ; Site officiel du FNDC, 25/04/2020, [url](#)

¹² Site officiel du FNDC, 23/02/2020, [url](#)

¹³ Site officiel du FNDC, 04/04/2020, [url](#)

¹⁴ Objectif224.com, 31/03/2020, [url](#)

¹⁵ Africaguinée.com, 08/01/2020, [url](#)

¹⁶ Objectif224.com, 31/03/2020, [url](#)

¹⁷ Jeune Afrique, 31/05/2019, [url](#)

¹⁸ Jeune Afrique, 17/07/2019, [url](#)

¹⁹ Jeune Afrique, 07/10/2019, [url](#) ; Radio France Internationale (RFI), 06/09/2019, [url](#)

« Il n'y aura ni consultation, ni référendum, ni troisième mandat », préviennent alors les représentants de l'opposition qui refusent de participer aux consultations. Le chef de file de l'opposition et président de l'UFDG, Cellou Dalein Diallo, dénonce une « mascarade » orchestrée par le président Alpha Condé pour contourner la limitation du nombre de mandat présidentiel²⁰. Dès lors, le FNDC appelle la population guinéenne à manifester contre le projet de réforme. Des marches gigantesques ont lieu à Conakry et dans plusieurs villes de Guinée, comme à Labé ou à N'Zérékoré, se soldant par des affrontements avec les forces de l'ordre et des décès²¹. Malgré les protestations de l'opposition, le président Alpha Condé annonce fin décembre 2019 qu'un référendum constitutionnel aura bien lieu²². En février 2020, le président Alpha Condé annonce finalement le report des élections législatives et du référendum constitutionnel, double scrutin originellement prévu le 1^{er} mars 2020²³.

Depuis plus de deux ans, la vie politique guinéenne est marquée par de nombreux scrutins. En février 2018, les élections communales – qui voyaient le renouvellement pour la première fois depuis 13 ans des élus locaux – avaient déjà été marquées par une importante abstention, ainsi que des heurts entre manifestants et forces de sécurité²⁴.

3. Des manifestations d'une ampleur spectaculaire

Dès octobre 2019, le FNDC appelle à la mobilisation de la population guinéenne contre la réforme constitutionnelle. Plusieurs milliers de manifestants sont au rendez-vous. La presse internationale utilise les termes de « marée rouge » pour qualifier la foule de militants qui déferle sur les boulevards de la capitale. L'utilisation de la couleur rouge symbolise dans l'esprit du FNDC le sang des manifestants tués par les forces de l'ordre²⁵. Les slogans brandis durant les manifestations – « Amoulanfé » ou « Gassata » (qui signifie, respectivement en soussou et en peul, « ça ne passera pas »), « Non au référendum », ou « A bas le référendum » - témoignent d'une volonté de faire barrage au changement constitutionnel²⁶.

La contestation donne lieu à plusieurs mobilisations remarquables. La première se déroule entre le 14 et le 17 octobre 2019. Elle est marquée par des heurts mortifères entre manifestants et forces de l'ordre. « Au moins 11 manifestants auraient été abattus par les forces de sécurité », rapporte Human Rights Watch²⁷. L'UFDG fait également état d'au moins 70 blessés par balle²⁸. Un large dispositif sécuritaire est mis en place autour des demeures des leaders du FNDC, Cellou Dalein Diallo et Sydia Touré, qui sont empêchés de participer à la manifestation²⁹. Le rassemblement est aussi marqué par de nombreuses interpellations. Ainsi, neuf personnalités de la société civile sont arrêtées et plusieurs dizaines de manifestants sont « arrêtés, détenus pendant plusieurs jours, puis relâchés ou condamnés à une amende »³⁰.

Le 24 octobre 2019, les autorités locales autorisent le déroulement d'une nouvelle manifestation qui se déroule dans le calme. Aucune victime n'est à déplorer. Le FNDC

²⁰ Jeune Afrique, 07/10/2019, [url](#) ; RFI, 06/09/2019, [url](#)

²¹ Le Monde, 08/10/2019, [url](#) ; Human Rights Watch (HRW), 14/01/2020, [url](#)

²² Le Monde, 20/12/2019, [url](#)

²³ Jeune Afrique, 28/02/2020, [url](#)

²⁴ HRW, 17/01/2019, [url](#) ; Le Monde, 05/02/2018, [url](#) ; Le Monde, 07/02/2018, [url](#)

²⁵ RFI, 08/11/2019, [url](#) ; Jeune Afrique, 25/10/2019, [url](#)

²⁶ Guinée Matin, 29/02/2020, [url](#) ; Jeune Afrique, 25/10/2019, [url](#)

²⁷ HRW, 14/01/2020, [url](#)

²⁸ Jeune Afrique, 18/10/2019, [url](#)

²⁹ Jeune Afrique, 18/10/2019, [url](#)

³⁰ HRW, 14/01/2020, [url](#)

mentionne le chiffre d'un million et demi de manifestants. Les autorités parlent plutôt de 30 000 manifestants³¹.

La manifestation du 4 novembre 2019 a pour but d'accompagner dans un cortège funèbre les cercueils des 11 manifestants tués en marge des manifestations du 14 au 16 octobre 2019 jusqu'à la mosquée de Bambéto, à Conakry. Des affrontements éclatent en marge du cortège, faisant au moins trois morts³².

Les manifestations se poursuivent au début de l'année 2020, une année électorale importante pour la Guinée. Face au report du double scrutin – référendaire et législatif – le FNDC continue d'appeler les Guinéens à manifester pour dénoncer un « coup d'Etat constitutionnel » du président Alpha Condé et des élections « illégales »³³. Le 6 janvier 2020 par exemple, une « marche de l'ultimatum » pour dénoncer le projet de réforme constitutionnel se déroule encore sans heurt³⁴.

Le double scrutin du 22 mars 2020 s'achève sur des violences post-électorales, dans la capitale Conakry, mais aussi dans d'autres villes comme Mamou, Boké ou N'Zérékoré³⁵.

4. Une dégradation du climat politique

Les manifestations de l'opposition, qui prennent le plus souvent la forme de marches, se déroulent dans un contexte particulier puisqu'elles ont été interdites par les autorités guinéennes depuis janvier 2018 au motif qu'elles constituent un risque accru « d'atteinte à la sûreté de l'Etat »³⁶. Tenues pour « illégales », elles ont été dans l'ensemble violemment dispersées par les forces de l'ordre, en particulier lors des rassemblements du 14 au 16 octobre 2019 et le 14 novembre 2019. A compter du 24 octobre 2019, certains représentants des autorités locales se sont toutefois prononcés en faveur de la tenue de certaines marches³⁷.

Organisations internationales, associations de défense des droits humains, et délégations étrangères font part de leur inquiétude concernant la dégradation de la situation politique et l'usage disproportionné de la force³⁸.

Les manifestations sont marquées par des heurts violents. Les forces de sécurité, armées de gaz lacrymogènes et d'armes à feu, ripostent contre de jeunes manifestants jetant des pierres³⁹. Sur la toile, les témoignages d'exaction se multiplient. La correspondante plurimedia française en Guinée Carol Valad qui couvre le cortège funèbre du 5 novembre 2019 raconte qu'un gendarme pourchassant des manifestants aurait crié à l'attention des manifestants : « On va tous vous tuer » ou encore « Vous n'êtes pas Guinéen »⁴⁰. Des manifestants arrêtés racontent aussi avoir été dépouillés de leur argent, téléphones portables et autres biens personnels, affirme Human Rights Watch⁴¹. En janvier 2020, une vidéo montrant une femme utilisée comme « bouclier humain » par des agents des forces de sécurité à Conakry a choqué profondément l'opinion publique⁴².

³¹ Aminata.com, 25/10/2019, [url](#) ; Jeune Afrique, 25/10/2019, [url](#)

³² RFI, 04/11/2019, [url](#)

³³ France 24, 01/03/2020, [url](#)

³⁴ RFI, 06/01/2020, [url](#)

³⁵ La Croix, 23/03/2020, [url](#)

³⁶ HRW, 14/01/2020, [url](#)

³⁷ HRW, 14/01/2020, [url](#)

³⁸ HRW, 19/02/2020, [url](#); RFI, Manifestations en Guinée: la situation inquiète Human Rights Watch, 16/01/2020, [url](#) ; RFI, Guinée : Jean-Yves Le Drian appelle à l'apaisement, 16/01/2020, [url](#)

³⁹ TV5 Monde, 14/10/2019, [url](#)

⁴⁰ Twitter, Carol Valade (@CarolValad), publication du 05/11/2019, [url](#)

⁴¹ HRW, 14/01/2020, [url](#)

⁴² France 24, Les Observateurs, 30/01/2020, [url](#)

De nombreuses interpellations ont lieu. Ainsi, en février 2020, le FNDC dénombre au total au moins 82 personnes interpellées dans l'ensemble du pays pour des faits d'incitation à la violence, de troubles à l'ordre public ou encore d'attroupement. Certains manifestants pourraient être détenus dans des camps militaires⁴³. Des disparitions forcées sont également rapportées à Conakry, mais aussi dans d'autres villes de Guinée, comme Labé ou N'Zérékoré⁴⁴.

Le 22 mars 2020, le double scrutin référendaire et législatif – dont le déroulement avait été plusieurs fois repoussé – est marqué par des affrontements entre forces de l'ordre et militants de l'opposition. Le ministre de la Sécurité fait état d'un bilan de 6 décès, tandis que le FNDC avance que 14 personnes ont été tuées dans les violences⁴⁵. D'après les résultats officiels des élections, le RPG, le parti du président Alpha Condé, remporte plus des deux tiers des sièges à l'Assemblée nationale et la réforme constitutionnelle est approuvée à 90%⁴⁶.

Les manifestations sont surtout marquées par les arrestations et les poursuites judiciaires fréquentes et répétées des leaders du mouvement⁴⁷. Le 12 octobre 2019, neuf membres du FNDC et figures de la société civile, dont Abdourahmane Sanoh, Ibrahima Diallo, Sékou Koundouno ou encore Alpha Soumah alias « Bill de Sam », sont interpellés pour avoir appelé l'opposition à manifester. Six d'entre eux sont condamnés à des peines allant de 6 à 12 mois d'emprisonnement⁴⁸. Dans un autre procès, le secrétaire national de la jeunesse du parti de l'UFR Aly Badra Cheickna Koné et le chanteur Elie Kamano sont condamnés respectivement à trois ans et un an de prison pour des faits similaires⁴⁹. Le 6 mars 2020, Ibrahima Diallo et Sékou Koundouno sont de nouveau arrêtés par les forces de sécurité après avoir dénoncé des enlèvements d'opposants lors d'une conférence de presse⁵⁰.

5. Le FNDC en France et à l'étranger

La délégation française du FNDC communique via les réseaux sociaux. Sa page Facebook compte près de onze mille abonnés depuis sa création en mai 2019⁵¹. A l'étranger, des « démembrements » du FNDC voient le jour dès mai 2019. La contestation s'organise au Canada⁵², en Suisse⁵³, en Belgique⁵⁴, en Italie⁵⁵ ou bien en France⁵⁶. En France, le Front se déploie sur l'ensemble du territoire, disposant d'antennes à Paris⁵⁷, Lille⁵⁸, Strasbourg⁵⁹ ou encore Lyon⁶⁰.

La délégation du FNDC apparaît divisée entre une coordination menée par Mamady Bangoura et une coordination dites « Forces Vives » représentée par Marie-Madeleine Dioubaté. Des sources en ligne contestent la légitimité de la coordination « parallèle »

⁴³ RFI, 20/02/2020, [url](#)

⁴⁴ Amnesty International, 20/03/2020, [url](#) ; RFI, 27/01/2020, [url](#)

⁴⁵ RFI, 24/03/2020, [url](#)

⁴⁶ Le Monde, 02/04/2020, [url](#)

⁴⁷ RFI, 20/02/2020, [url](#)

⁴⁸ FIDH, 24/10/2019, [url](#) ; Amnesty International, 15/10/2019, [url](#)

⁴⁹ ACAT, 28/10/2019, [url](#)

⁵⁰ RFI, 07/03/2020, [url](#)

⁵¹ Facebook, FNDC France, page créée le 26/05/2019, [url](#)

⁵² Facebook, FNDC France, publication du 17/06/2019, [url](#)

⁵³ Facebook, FNDC France, publication du 13/01/2020, [url](#)

⁵⁴ Facebook, FNDC France, publication du 20/06/2019, [url](#)

⁵⁵ Aminata.com, 05/11/2019, [url](#)

⁵⁶ Facebook, FNDC France, page créée le 26/05/2019, [url](#)

⁵⁷ Facebook, FNDC France, publication du 24/02/2019, [url](#)

⁵⁸ Facebook, FNDC France, publication du 19/01/2020, [url](#)

⁵⁹ Facebook, FNDC France, publication du 08/12/2019, [url](#)

⁶⁰ Facebook, FNDC France, publication du 03/02/2020, [url](#)

créée par Marie-Madeleine Dioubaté car elle n'aurait pas été reconnue officiellement par Conakry⁶¹. En janvier 2020, les deux coordinations signent toutefois un communiqué commun appelant à manifester à Paris⁶².

La délégation organise des rassemblements, produit des communiqués de presse et plaide en faveur de l'opposition guinéenne en France. Par exemple, en août 2019, les délégations du mouvement appelaient dans un communiqué les militants à manifester en raison de la visite en France du président Alpha Condé⁶³. En décembre 2019, une délégation du FNDC a également rencontré l'ambassadeur de France pour les droits de l'homme, François Croquette⁶⁴. Le 1^{er} février 2020, un rassemblement a eu lieu sur l'esplanade du Trocadéro, dans le XVI^{ème} arrondissement de Paris⁶⁵.

⁶¹ Guinée Signal, 08/09/2019, [url](#) ; Mosaique Guinée, (« il y a six mois », consultée le 02/03/2020), [url](#)

⁶² Facebook, FNDC France, publication du 24/01/2020, [url](#)

⁶³ Journal de Guinée, 11/08/2019, [url](#)

⁶⁴ Facebook, FNDC France, publication du 23/12/2019, [url](#)

⁶⁵ Facebook, FNDC France, publication du 24/01/2020, [url](#) ; Facebook, FNDC France, publication du 01/02/2020, [url](#)

Bibliographie

Sources consultées entre le 1^{er} janvier et le 11 mai 2020.

Organisations non-gouvernementales

Tournons La Page (TLP), « Tournons la page exige la libération immédiate d'Oumar Sylla, coordinateur adjoint de TLP Guinée », 17/04/2020,

<https://www.tournonslapage.com/index.php/fr/content/tournons-la-page-exige-la-liberation-immEDIATE-d-oumar-sylla-coordinateur-adjoint-de-ttp-guinee>

Amnesty International, « Guinée. Disparitions forcées et arrestations d'opposants avant un scrutin contesté », 20/03/2020,

<https://www.amnesty.org/fr/latest/news/2020/03/guine-referendum/>

Human Rights Watch (HRW), « Guinée : Craintes d'une répression accrue à l'approche du référendum constitutionnel », 19/02/2020,

<https://www.hrw.org/fr/news/2020/02/19/guinee-craintes-dune-repression-accrue-lapproche-du-referendum-constitutionnel>

HRW, « Rapport mondial 2020 sur la situation des droits humains en 2019 : Guinée », 14/01/2020,

<https://www.hrw.org/fr/world-report/2020/country-chapters/336760>

Fédération internationale pour les Droits humains (FIDH), « Guinée : Libération conditionnelle des 5 militants du FNDC », 02/12/2019,

<https://www.fidh.org/fr/themes/defenseurs-des-droits-humains/guinee-liberation-conditionnelle-des-5-militants-du-fndc>

HRW, « Meurtres lors d'un cortège funèbre en Guinée avant la tenue de nouvelles manifestations », 06/11/2019,

<https://www.hrw.org/fr/news/2019/11/06/meurtres-lors-dun-cortege-funebre-en-guinee-avant-la-tenue-de-nouvelles>

Action des Chrétiens pour l'Abolition de la Torture (ACAT), « Condamnations iniques de militants pro-démocratie », 28/10/2019,

<https://www.acatfrance.fr/actualite/condamnations-iniques-de-militants-pro-democratie>

FIDH, « Guinée : Détention arbitraire et condamnation de 5 militants du FNDC », 24/10/2019,

<https://www.fidh.org/fr/themes/defenseurs-des-droits-humains/guinee-detention-arbitraire-et-condamnation-de-5-militants-du-fndc>

Amnesty International, « Guinée. La mort de quatre personnes dans des manifestations fait craindre de nouvelles arrestations », 15/10/2019,

<https://www.amnesty.fr/presse/guine-la-mort-de-quatre-personnes-dans-des-manifes>

HRW, « Guinée : Une nouvelle loi pourrait protéger les membres de la police contre toute éventuelle poursuite en justice », 04/07/2019,

<https://www.hrw.org/fr/news/2019/07/04/guinee-une-nouvelle-loi-pourrait-protoger-les-membres-de-la-police-contre-toute>

HRW, « Rapport mondial 2019 sur la situation des droits humains en 2018 », 17/01/2019,

<https://www.hrw.org/fr/world-report/2019/country-chapters/326218>

Médias

Le Monde, « En Guinée, le parti du président, Alpha Condé, obtient une très large majorité parlementaire », 02/04/2020,

https://www.lemonde.fr/afrique/article/2020/04/02/en-guinee-le-parti-du-president-alpha-conde-obtient-une-tres-large-majorite-parlementaire_6035243_3212.html

Objectif224.com, « FNDC, c'est blanc bonnet et bonnet blanc », 31/03/2020,

<https://objectif224.com/2020/03/31/demissions-delie-kamano-et-des-partis-du-car-pour-ibrahima-diallo-du-fndc-cest-blanc-bonnet-et-bonnet-blanc/>

Radio France Internationale (RFI), « Guinée : les autorités dressent leur bilan des violences lors du double scrutin », 24/03/2020,

<http://www.rfi.fr/fr/afrique/20200323-guinee-autorites-bilan-gouvernement-six-morts-legislatives-referendum-vote>

La Croix, « Violences électorales en Guinée », 23/03/2020,

<https://www.la-croix.com/Monde/Afrique/Violences-electorales-Guinee-2020-03-23-1201085583>

RFI, « Guinée : deux leaders du FNDC interpellés, un journaliste français expulsé », 07/03/2020,

<http://www.rfi.fr/fr/afrique/20200307-guin%C3%A9e-deux-leaders-fndc-interpell%C3%A9s-journaliste-fran%C3%A7ais-expuls%C3%A9>

France 24, « En Guinée, l'opposition appelle à intensifier les manifestations malgré le report du référendum », 01/03/2020,

<https://www.france24.com/fr/20200301-guin%C3%A9e-l-opposition-appelle-%C3%A0-intensifier-les-manifestations-malgr%C3%A9-le-report-du-r%C3%A9f%C3%A9rendum>

Guinée Matin, « Conakry : manifestations de jeunes entre Bambéto et Hamdallaye », 29/02/2020,

<https://guineematin.com/2020/02/29/conakry-manifestation-de-jeunes-entre-bambeto-et-hamdallaye/>

Jeune Afrique, « Guinée : Alpha Condé annonce le report des législatives et du référendum constitutionnel », 28/02/2020,

<https://www.jeuneafrique.com/903573/politique/alpha-conde-annonce-le-report-des-legislatives-et-du-referendum-constitutionnel/>

RFI, « Guinée : la société civile dénonce des arrestations arbitraires », 20/02/2020,

<http://www.rfi.fr/fr/afrique/20200220-guin%C3%A9e-soci%C3%A9t%C3%A9-civile-d%C3%A9nonce-arrestations-arbitraires>

France 24, « Les Observateurs, En Guinée, une femme utilisée comme bouclier humain par des policiers », 30/01/2020,

<https://observers.france24.com/fr/20200130-guinee-femme-utilisee-comme-bouclier-humain-policiers-conakry>

RFI, « Guinée : un parti de l'opposition signale des disparitions dans le Fouta-Djalon », 27/01/2020,

<http://www.rfi.fr/fr/afrique/20200127-guin%C3%A9e-opposition-ufd-signale-disparitions-fouta-djalon>

RFI, « Guinée : inquiétude face aux violences lors des manifestations », 25/01/2020, <http://www.rfi.fr/fr/afrique/20200125-guinee-conakry-violence-manifestations-inquietude-ogdh-gouvernement>

RFI, « Guinée : Jean-Yves Le Drian appelle à l'apaisement », 16/01/2020, <http://www.rfi.fr/fr/afrique/20200116-guinee-france-appelle-apaisement>

RFI, « Manifestations en Guinée: la situation inquiète Human Rights Watch », 16/01/2020, <http://www.rfi.fr/fr/afrique/20200116-guinee-situation-inquiete-human-rights-watch-jean-yves-le-drian>

Africaguinée.com, « Guinée : des exclusions au sein du FNDC ? », 08/01/2020, <https://www.africaguinee.com/articles/2020/01/08/guinee-des-exclusions-au-sein-du-fndc>

RFI, « Guinée : « marche de l'ultimatum » contre un éventuel 3e mandat d'Alpha Condé », 06/01/2020, <http://www.rfi.fr/fr/afrique/20200106-guinee-conakry-marche-ultimatum-reforme-constitution-3eme-mandat-alpha-conde>

Le Monde, « En Guinée, Alpha Condé a confirmé son intention de changer la Constitution », 20/12/2019, https://www.lemonde.fr/afrique/article/2019/12/20/en-guinee-alpha-conde-a-confirme-son-intention-de-changer-la-constitution_6023619_3212.html

Vérité224.com, « Qui est Abdourahmane Sanoh l'homme qui perturbe le sommeil d'Alpha Condé », 11/12/2019, <https://verite224.com/qui-est-abdourahmane-sanoh-lhomme-qui-perturbe-le-sommeil-dalpha-conde/>

RFI, « Guinée : marée rouge à Conakry pour protester contre le président Condé », 08/11/2019, <http://www.rfi.fr/fr/afrique/20191108-guinee-maree-rouge-deferlent-conakry-troisieme-mandat-alpha-conde>

Aminata, « Manifestation des Guinéens d'Italie contre le tripatouillage de la constitution », 05/11/2019, <https://aminata.com/manifestation-des-guineens-ditalie-contre-le-tripatouillage-de-la-constitution/>

RFI, « Guinée : violents affrontements à Conakry lors d'un cortège funèbre », 04/11/2019, <http://www.rfi.fr/fr/afrique/20191104-guinee-manifestation-affrontements-blesses-balles-conakry-forces-ordre>

Mosaïque Guinée, « FNDC-France : Marie Madelaine Dioubaté, accusée de créer un bureau parallèle et de semer de la « zizanie » », (« il y a six mois », consultée le 02/03/2020), <http://mosaiequinee.com/fndc-france-marie-madelaine-dioubate-a-la-tete-dun-bureau-parallele-accusee-de-semer-de-la-zizanie/>

Aminata.com, « Guinée : le Front anti 3e mandat fait le bilan de sa marche pacifique du jeudi 24 octobre », 25/10/2019, <https://aminata.com/guinee-le-front-anti-3e-mandat-fait-le-bilan-de-sa-marche-pacifique-du-jeudi-24-octobre/>

Jeune Afrique, « Guinée : des milliers de personnes de nouveau dans la rue « contre un troisième mandat » d'Alpha Condé », 25/10/2019,
<https://www.jeuneafrique.com/847417/politique/guinee-des-milliers-de-personnes-de-nouveau-dans-la-rue-contre-un-troisieme-mandat-d-alpha-conde/>

Jeune Afrique, « Guinée : retour au calme à Conakry, après trois jours d'affrontements », 18/10/2019,
<https://www.jeuneafrique.com/844267/politique/guinee-retour-au-calme-a-conakry-apres-trois-jours-daffrontements/>

TV5 Monde, « Guinée : tensions et affrontements lors des manifestations contre le 3ème mandat d'Alpha Condé », 14/10/2019,
<https://information.tv5monde.com/video/guinee-tensions-et-affrontements-lors-des-manifestations-contre-le-3eme-mandat-d-alpha-conde>

Vision Guinée, « Elie Kamano mis aux arrêts », 14/10/2019,
<http://www.visionguinee.info/2019/10/14/elie-kamano-mis-aux-arrets-3/>

Le Monde, « En Guinée, l'opposition appelle à la mobilisation contre un troisième mandat d'Alpha Condé », 08/10/2019,
https://www.lemonde.fr/afrique/article/2019/10/08/en-guinee-l-opposition-appelle-a-la-mobilisation-contre-un-troisieme-mandat-d-alpha-conde_6014640_3212.html

Jeune Afrique, « Guinée : pas de consensus à l'issue des consultations nationales sur la Constitution », 07/10/2019,
<https://www.jeuneafrique.com/839625/politique/guinee-pas-de-consensus-a-lissue-des-consultations-nationales-sur-la-constitution/>

Guinée Signal, « Guinée/Politique/Coordination FNDC-France : Marie Madeleine sème la cacophonie et crée une structure parallèle », 08/09/2019
<https://guineesignal.com/guinee-politique-coordination-fndc-france-marie-madeleine-seme-la-cacophonie-et-cree-une-structure-parallele/>

RFI, « Guinée : l'opposition vent debout contre des « consultations » sur la Constitution », 06/09/2019,
<http://www.rfi.fr/fr/afrique/20190906-guinee-opposition-vent-debout-consultations-constitution>

Journal de Guinée, « Séjour d'Alpha Condé à Paris : le FNDC-France annonce des manifestations entre le 12 et le 14 août (communiqué) », 11/08/2019,
<http://www.journalguinee.com/politique/sejour-d-alpha-conde-a-paris-le-fndc-france-annonce-des-manifestations-entre-le-12-et-le-14-aout-communique/>

Jeune Afrique, « Guinée : Alpha Condé et Cellou Dalein Diallo, bras de fer autour d'une réforme constitutionnelle », 17/07/2019,
<https://www.jeuneafrique.com/mag/802728/politique/guinee-alpha-conde-et-cellou-dalein-diallo-bras-de-fer-autour-dune-reforme-constitutionnelle/>

RFI, « Nouvelle Constitution en Guinée : affrontements meurtriers à Nzérékoré », 14/06/2019,
<http://www.rfi.fr/fr/afrique/20190614-guinee-affrontements-nzerekore-nouvelle-constitution>

Aminata.com, « Guinée : N'zérékoré - Le préfet interdit toute activité du FNDC », 09/06/2019,
<https://aminata.com/nzerekore-le-prefet-interdit-toute-activite-du-fndc/>

Jeune Afrique, « Guinée : une nouvelle Constitution est-elle en cours de rédaction ? », 31/05/2019,
<https://www.jeuneafrique.com/782217/politique/guinee-une-nouvelle-constitution-est-elle-en-cours-de-redaction/>

Jeune Afrique, « Guinée : l'opposition, d'une coalition l'autre », 14/05/2019,
<https://www.jeuneafrique.com/mag/772852/politique/guinee-lopposition-dune-coalition-lautre/>

Vision Guinée, « Bill de Sam contre un troisième mandat : « Nous sommes prêts à aller en prison » », 30/04/2019,
<http://www.visionguinee.info/2019/04/30/bill-de-sam-contre-un-troisieme-mandat-nous-sommes-prets-a-aller-en-prison/>

Aminata.com, « Guinée : le FNDC réitère son engagement et sa détermination contre un 3ème mandat », 28/04/2019,
<https://aminata.com/guinee-le-fndc-reitere-son-engagement-et-sa-determination-contre-un-3eme-mandat/>

Le Monde, « En Guinée, violences meurtrières après les élections locales », 07/02/2018,
https://www.lemonde.fr/afrique/article/2018/02/07/en-guinee-violences-meurtrieres-apres-les-elections-locales_5253275_3212.html

Le Monde, « En Guinée, l'opposition dénonce des fraudes massives lors des élections locales », 05/02/2018,
https://www.lemonde.fr/afrique/article/2018/02/05/en-guinee-l-opposition-denonce-des-fraudes-massives-lors-des-elections-locales_5251960_3212.html

Site officiel du FNDC

Site officiel du Front national de Défense de la Constitution (FNDC), « Le FNDC exige la libération de ses leaders récemment arrêtés ainsi que de tous ses militants emprisonnés », 25/04/2020,
<http://fndcguinee.com/index.php/2020/04/25/le-fndc-exige-la-liberation-de-ses-leaders-recemment-arretes-ainsi-que-de-tous-ses-militants-emprisonnes/>

Site officiel du FNDC, « L'adresse du Comité de Pilotage à l'occasion de l'AN UN du lancement du FNDC », 04/04/2020,
<http://fndcguinee.com/index.php/2020/04/04/ladresse-du-comite-de-pilotage-a-loccasion-de-lan-un-du-lancement-du-fndc/>

Site officiel du FNDC, « Des antennes du FNDC en Afrique, Europe et Amérique, prennent acte de l'appel à ne plus reconnaître Alpha Condé comme président », 23/02/2020,
<http://fndcguinee.com/index.php/2020/02/25/des-antennes-du-fndc-en-afrique-europe-et-amerique-prennent-acte-de-lappel-a-ne-plus-reconnaitre-alpha-conde-comme-president/>

Site officiel FNDC, « Velléité de 3ème mandat : Voici ce que compte faire le FNDC », 11/05/2019,
<http://fndcguinee.com/index.php/2019/05/11/velleite-de-3eme-mandat-voici-ce-que-compte-faire-le-fndc/>

Réseaux sociaux

Facebook, FNDC France, (@fndcfrance), créée le 26 mai 2019

<https://www.facebook.com/fndcgrandest/>

Facebook, Front National Pour La Défense De La Constitution-FNDC

<https://www.facebook.com/frontnationalGN/>

Twitter, Carol Valade (@CarolValad)

<https://twitter.com/carolvalade?lang=fr>